

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire en sécurité les engins des catégories A, B1, C1, D et E4 conformément à la recommandation R482.
- Réaliser les vérifications journalières des engins.
- Appliquer les règles de conduite et de sécurité sur chantier.
- Obtenir le CACES[®] R482 correspondant aux catégories visées.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire de façon habituelle ou occasionnelle un engin de chantier de catégorie B1-C1

Pré Requis

Conformément à la certification, il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Les + métier

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantiers selon la recommandation CACES[®] R482 de la CNAM

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduire en sécurité les engins des catégories A, B1, C1, D conformément à la recommandation R482.

Réaliser les vérifications journalières des engins.

Appliquer les règles de conduite et de sécurité sur chantier.

Obtenir le CACES[®] R482 correspondant aux catégories visées.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.

Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.

Plateau technique équipé, installation et équipement conformes aux recommandations de la CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Partie Théorique :

Règlementation et textes de la recommandation R482

Les accidents du travail : causes, risques divers et prévention

Les acteurs de la prévention et leurs rôles

Classification des engins de chantier et obligations réglementaires

Prise de poste et vérifications journalières obligatoires

Règles et consignes de conduite en sécurité

Stabilité des engins et principes de conduite sécurisée

Travaux de terrassement : principes et consignes de sécurité

Levage et transport de personnes : conditions et restrictions

Gestes de commandement : communication entre opérateurs

Signalisation et balisage sur chantier et sur voie publique

Procédures de fin de poste : arrêt, stationnement et sécurité

Partie Pratique :

Réalisation des vérifications journalières avant prise de poste

Examen d'adéquation de l'engin avec le travail à effectuer (matériel, environnement, risques)

Circulation sur différents types de parcours :

Espaces larges

Espaces encombrés ou restreints

Prise et dépose de charges au sol et en hauteur

Chargement et déchargement latéral d'un véhicule (facultatif)

Montée et descente de l'engin sur porte-engin

Réalisation de travaux de terrassement

Application des consignes pour une conduite en sécurité

Fin de poste : mise en sécurité de l'engin, vérifications et rangement

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite d'engin de chantier.

Formateur qualifié, professionnel du BTP, de la conduite d'engins et détenteur d'une qualification de testeur.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **28.00** Heures **4** Jours **Effectif** Groupe de 8 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040
B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041
C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044
D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047

